

Extrait du site UGTG.org

url :À <http://ugtg.org/spip.php?article77>

Ferme de CampAche : A qui profite le crime

?

- Dossiers - Ferme de CampAche -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mercredi 22 février 2006

Mis À jour le : vendredi 18 juillet 2008

UGTG.org

Le mardi 21 fA©vrier 2006, le PrA©fet de Guadeloupe informait la population par voie de presse que les A"ufs de la Ferme de CampAche A©taient impropres A la consommation A cause de la salmonelle dA©tectA©e dans les prA©lA"vements effectuA©s le 03 fA©vrier 2006 et que la majoritA© du cheptel A©tait A abattre.

La contamination des poulets par la salmonelle nA©t une A©tape dans les pA©ripA©ties quA©t a connues la Ferme avicole de CampAche.

En tA©moignent quelques A©vA"nements :

- ▶ Octobre 2005, licenciement de la comptable, ELLE EN SAVAIT TROP ;
- ▶ 29 novembre 2005, notification A la SAFER de la proposition de vente de la ferme A la sociA©tA© BONNAIRE installA© en Martinique et distributeur en Martinique de la marque MATINES (1er producteur dA©t A"ufs dA©t Europe) ;
- ▶ 02 dA©cembre 2005, le commissaire aux comptes de la Ferme de CampAche a saisi le tribunal sur la gestion catastrophique de lA©t entitA© ;
- ▶ 22 et 24 dA©cembre 2005, signature du protocole prA©alable A la vente de lA©t entreprise A la sociA©tA© BONNAIRE A Paris pour un montant de 1 782 000â ¤ ;
- ▶ 04 janvier 2006, la SAFER fait valoir son droit de prA©emption sans rA©vision de prix ; la RÂ©gion et le DÂ©partement sA©t engagent A se porter garant pour le compte de la SAFER ;
- ▶ 09 janvier 2006, dA©couverte de la pA©nA©tration avec A« effraction A » des bureaux de la direction et de la comptabilitA© ;
- ▶ 10 janvier 2006, dA©couverte du vol dA©t une EXPRESS avec A son intA©rieur lA©t ensemble du matA©riel de maintenance ;
- ▶ 08 fA©vrier 2006, rapport dA©t analyse positive des prA©lA"vements effectuA©s le 03 fA©vrier 06.

Les diffA©rents faits relevA©s dA©montrent sA©t il en A©tait besoin que A PA MALA0DISYON FEWM KANPECH TINI.

Elle nA©t pas victime dA©t une fatalitA©.

La situation de la Ferme de CampAche est due à l'Euros'incompétence notoire de son PDG Alain LE FRANC.

M. LE FRANC, MONSIEUR JE SAIS TOUT, a toujours refusé d'Euros'écouter les conseils des salariés, même expérimentés, s'Euros'autoproclamant même chef d'Euros'Élevage pendant plus de 4 ans.

Aussi, a t'Euros'on constaté que le nombre de poules a diminué de plus de la moitié passant de 125 000 à 60 000, faute de vaccination dans les temps, faute de vaccination après la pénétration du produit, faute d'Euros'irrégularité des approvisionnements en nourriture.

La situation de la Ferme de CampAche est le résultat d'Euros'une gestion hasardeuse de Monsieur LE FRANC et de son associé Monsieur Bernard COU. Le commissaire aux comptes ne s'Euros'Attait-il pas inquiéter dès janvier 2005 suite à l'Euros'Attude du bilan de l'Euros'exercice 2004 de la politique financière de l'Euros'entreprise.

La situation de la Ferme de CampAche est la conséquence du comportement mafieux de ses 2 dirigeants

Messieurs LE FRANC et COU abusant d'Euros'avantages en nature :

[-] 2 500 à 4 000 € par mois en frais de restauration du Directeur Général (parallèlement Directeur Commercial Bernard COU) ;

[-] 21 000 € par année de frais de logement à l'Euros'avantage du PDG et du Directeur Général (parallèlement Directeur Commercial) ;

[-] Plus de 1 500 € de frais de téléphone portable par mois ;

Doublant inopinément leur salaire ; ainsi le salaire de M. Bernard COU est passé de 4 500 à 8 000 €. Ce même M. COU qui s'Euros'est vu attribuer plus de 40 000 € en guise d'Euros'indemnités de licenciement alors que l'Euros'incompétence de ce dernier en matière commerciale était avérée (le travail étant assuré par d'Euros'autres membres du personnel).

Ne payant pas leurs dettes ; en tÉmoigne les 250 000 € de charges sociales impayées à la CGSS et de nombreuses autres créances.

Aujourd'Euros'ui, c'Euros'est le personnel qui subit les conséquences de l'Euros'incompétence et de la gestion déplorable de ces patrons véreux et voyous.

Qui peut bénéficier de la dernière pandémie qui constitue la contamination à la salmonelle et l'Euros'abattage en conséquence du cheptel de la Ferme de CampAche :

Ferme de Campêche : A qui profite le crime ?

[.] Est-ce le pouvoir colonial français et ses complices qui ont tout intérêt à détruire toute production locale. Rappelons le coup d'État porté à la SEGTE.

[.] Est-ce certains capitalistes de tout poil qui voudraient acquiescer la Ferme de Campêche à « an lankan » et s'enrichir au moindre coût.

En tout cas, ce ne sont pas les travailleurs, pour la plupart pères et mères de famille ils risquent de se retrouver au chômage et s'ajouter aux 60 000 demandeurs d'emploi.

Les travailleurs de la Ferme de Campêche restent vigilants quant aux opérations de décontamination du site et à la reprise des activités de l'entreprise.

Plus que jamais, le moment est venu pour eux et pour la population de découvrir les réelles ambitions de tous ceux, politiciens, entrepreneurs guadeloupéens, les professionnels de l'élevage, qui pendant plus de 2 mois ont brandi leur « GUADELOUPEENNETE » et affirmer leur volonté de faire de la ferme de Campêche une entreprise guadeloupéenne.

A suivre!

UGTG, le 22 février 2006.

| Lire la suite : [Pour la reprise de la ferme de Campêche](#)